

Communiqué de presse

.....

MAKHEIA ANNONCE L'ATTRIBUTION GRATUITE DE BONS DE SOUSCRIPTION (BSA 2019) AU BÉNÉFICE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ

1 BSA par action détenue
4 BSA permettant de souscrire une action nouvelle au prix de 1,25 €
Période d'exercice du 16 mai 2019 au 29 mai 2020

MAKHEIA, premier groupe de communication « post publicitaire », annonce la mise en œuvre d'une nouvelle opération d'attribution gratuite de bons de souscriptions d'actions (BSA 2019) au profit de ses actionnaires existants, à hauteur d'un BSA 2019 par action détenue, quatre BSA 2019 permettant à compter du 16 mai 2019 de souscrire une action au prix de 1,25€.

Cette attribution gratuite de BSA 2019 permet à la société de remercier l'ensemble de ses actionnaires institutionnels et individuels de leur fidélité tout en les associant à la poursuite de son développement et à la réalisation de ses projets de croissance externe.

L'exercice des BSA 2019 permettra à la société sur la période d'exercice des BSA de renforcer ses fonds propres indépendamment du remboursement de la première échéance des obligations convertibles prévue en décembre 2019 pour un montant de 1,6 M€, prime de non conversion incluse, et qui fait actuellement l'objet de négociation notamment en vue de l'obtention de nouveaux financements.

La société n'a pas connaissance des intentions d'exercice de ses principaux actionnaires.

Il est précisé que les BSA attribués en 2018 et actuellement en circulation resteront exerçables jusqu'au 30 septembre 2019 conformément à leurs modalités d'émission.

RÉSUMÉ DES MODALITÉS DE L'ATTRIBUTION GRATUITE DE BSA 2019 AU PROFIT DE TOUS LES ACTIONNAIRES DE MAKHEIA

Cette attribution de BSA à l'ensemble des actionnaires a été décidée par le président directeur général le 9 mai 2019 agissant sur subdélégation du conseil d'administration du 24 avril 2019 dans le cadre de la délégation conférée lors de l'assemblée générale mixte des actionnaires en date du 27 juin 2018 par la huitième résolution à caractère extraordinaire. Le 16 mai 2019, chaque actionnaire de **MAKHEIA** recevra gratuitement un BSA par action détenue. Ainsi, sur la base du capital de la société à cette date, un maximum de 8.797.676 bons seront attribués (avant neutralisation des actions auto-détenues).

Les titulaires des BSA pourront les exercer et ainsi obtenir des actions **MAKHEIA** à compter du 16 mai 2019 et jusqu'au 29 mai 2020 (inclus). Le prix d'exercice des BSA est fixé à 1,25 € par action. La parité d'exercice établit que 4 BSA donnent le droit de souscrire à 1 action nouvelle **MAKHEIA** à 1,25 €. Les actions nouvelles souscrites sur exercice des BSA seront assimilées aux actions anciennes dès leur création et admises aux négociations sur Euronext Growth sur la même ligne de cotation (code ISIN fr0000072993)

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises sur exercice des BSA s'élève à 2.199.419, représentant 25% du capital actuel.

Les BSA seront cotés sur le marché Euronext Growth de Euronext Paris sous le code ISIN fr0013419694 à compter du 14 mai 2019.



CALENDRIER INDICATIF

10 mai 2019	Diffusion par Euronext de l'avis d'émission
13 mai 2019	Parution de l'avis BALO relatif à l'émission des BSA 2019
14 mai 2019	Cotation des BSA 2019 sur Euronext Growth
15 mai 2019	Record date
16 mai 2019	Attribution des BSA 2019 Début de la période d'exercice des BSA 2019
29 mai 2020 (inclus)	Fin de la période d'exercice des BSA 2019

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques décrits dans le document de référence 2018 disponible sur le site internet de la société : www.makheia.com et sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

AVERTISSEMENT

Conformément aux dispositions des articles L.411-2 du code monétaire et financier et 211-2 du règlement général de l'autorité des marchés financiers (AMF), la présente émission ne donnera pas lieu à un prospectus visé par l'AMF car le montant total de l'offre sera inférieur à 8 000 000 euros (calculé sur une période de 12 mois).

Un avis aux actionnaires relatif à la présente opération sera publié le 13 mai 2019 au bulletin des annonces légales et obligatoires (BALO). Cet avis, contenant les modalités détaillées de l'attribution gratuite des BSA 2019, sera disponible sur le site finance de makheia.com.

A propos de MAKHEIA :

Groupe de communication côté sur Euronext Growth et élu meilleur Groupe de communication indépendant (2015), Makheia se place parmi les 5 plus importants acteurs du marché en France.

Groupe « post-publicitaire », Makheia est dédié aux stratégies et contenus de marque, à la communication digitale, et milite pour une communication contemporaine, consentie, mesurable et responsable.

Notre offre s'organise autour de 4 pôles stratégiques : Plateformes & écosystèmes digitaux / Brand & Social Content / Activation Publicitaire & Marketing / Animation & medias internes

Fort de 10 années d'expertise, nous combinons analyse data, réflexion, création, digital et contenus pour construire une nouvelle relation, intelligente, entre les marques, leurs différents publics et ce sur l'ensemble des canaux.

Makheia est certifié ISO 9001 et bénéficie de la qualification Entreprise innovante d'OSEO.

A découvrir sur www.makheia.com

ISIN FRO000072993 - ALMAK - REUTERS : ALMAK.PA - BLOOMBERG : ALMAK:FP
Prochaine communication : Communiqué sur l'Assemblée générale Annuelle, le 21 Juin 2019.



Pour toute information :

Makheia Group : Isabelle Moneyron : imoneyron@makheia.com **ALMAK**

Les informations financières de Makheia Group sont accessibles ici : <http://www.makheia.com/finances/>